



---

## Projet de note conceptuelle « Évaluation par les paires des offices nationaux de statistique dans les pays membres de l'OCI (OCI-Peer) »

---

### 1. Historique du projet

La Cinquième session de l'OCI Stat-Com, tenue les 12-14 mai 2015 à Ankara-Turquie, souligne l'importance des systèmes de suivi et d'évaluation pour mieux concevoir et coordonner les stratégies futures des offices nationaux de statistique (ONS). L'OCI Stat-Com a demandé au Secrétariat de l'OCI-StatCom de lancer un projet sous le nom de « Évaluation par les paires des offices nationaux de statistique dans les pays membres de l'OCI (OCI-Peer) ». Le projet vise à faciliter l'apprentissage sud-sud en matière du développement statistique à travers les mécanismes d'évaluation par les pairs pour rehausser la crédibilité des systèmes statistiques nationaux (SSN) et renforcer la capacité des systèmes à produire des statistiques de haut niveau et rassurer les parties prenantes de la qualité des statistiques produites par les ONS et la fiabilité du système. Des données de grande qualité et une analyse statistique solide jouent un rôle important dans le processus de prise de décision tant au niveau national qu'au niveau international.

À cet égard, le Centre a sollicité la collaboration de l'Eurostat dans la mise en œuvre du projet visant à établir un mécanisme solide d'évaluation par les pairs, des examens de secteurs, et une auto-évaluation fondée sur un outil instantané comme modalités d'évaluation. Les évaluations par les paires déterminent les principes statistiques et les critères de qualité qui sont définis plus en détail dans le Code de bonnes pratiques (CoP). Ce code consiste en des principes recouvrant l'environnement institutionnel, les processus et les produits statistiques. Il définit les normes régissant l'élaboration, la production et la dissémination de statistiques pertinentes, opportunes et précises. Les indicateurs établis pour chaque principe offrent un point de référence pour mesurer l'application du code de bonnes pratiques. En fait, le Centre entend inviter l'Institut statistique turc (TurkStat) à participer au projet, compte tenu de sa grande expérience acquise lors du Premier cycle de l'évaluation par les paires allégée (LPR) et le Deuxième cycle d'évaluation par les paires composé d'un questionnaire d'auto-

évaluation (SAQ), un questionnaire de coordination (QoC) et un questionnaire succinct d'auto-évaluation (LiSAQ) administrés par Eurostat en 2011 et 2015, respectivement.

## 2. Quelques exemples d'évaluations par les paires de systèmes statistiques

- ***Évaluation allégée par les paires (LPRs) -Eurostat***

L'évaluation allégée par les paires (LPRs) est l'un des évaluations effectuée par l'Eurostat selon la structure et les processus des évaluations par paires du SSE (Système statistique européen) et sont conçues pour les pays-candidats et les pays disposant d'un système statistique développé. L'objectif de ces évaluations est, notamment d'évaluer la conformité de l'institut statistique national (ISN) avec les principes 1-6 et 16 du Code européen de bonnes pratiques statistiques, évaluer le rôle de coordination que joue l'ISN dans le système statistique, souligner les pratiques transmissibles adaptées pour favoriser la conformité avec le Code de bonnes pratiques et recommander les mesures d'amélioration nécessaires en vue de respecter pleinement les dispositions du Code.

- ***Évaluations globales adaptées (AGA)-Eurostat***

Les évaluations globales adaptées sont fondées sur les évaluations globales traditionnelles des systèmes statistiques mais sont adaptées aux candidats potentiels et aux pays de Politique européenne de voisinage (PEV) visant à intégrer les normes européennes dans leur production statistique. Les objectifs d'AGA sont d'évaluer la capacité administrative et technique des systèmes statistiques examinés, évaluer la loi statistique et les autres actes juridiques et leur respect des recommandations et principes européennes et internationales, évaluer les mécanismes utilisés par l'institut statistique national pour coordonner le système statistique, évaluer les mécanismes à moyen et à long terme en place, proposer une liste de mesure à entreprendre afin d'améliorer et renforcer le système statistique et évaluer la production statistique par rapport à l'acquis dans le domaine de la statistique.

- ***Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains-Paris21***

Les évaluations par les paires des SSN africains ont été lancées par la Réunion de la Commission économique du Comité africain sur l'information pour le développement (CODI) en 2003. Le Comité de l'information pour le développement (CODI) a recommandé que les pays africains, soutenus par PARIS21, effectuent des évaluations par les paires pour assurer le partage des meilleurs pratiques parmi les pays en se fondant sur l'expérience directe des paires, afin d'accélérer le processus du changement et aider à la

réforme des systèmes. Ces évaluations par les paires mettent l'accent sur la gouvernance des SSN, leur organisation, planification stratégique, services aux usagers, financement et durabilité. Les équipes d'évaluation des paires comprennent généralement des statisticiens principaux (le directeur ou le directeur adjoint du SSN) et les hauts responsables et dirigeants politiques de deux autres pays.

- **Évaluation globale des ONS- UNECE**

L'évaluation globale des ONS est effectuée conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE), de l'Association européenne de libre échange (EFTA) et la Commission européenne (Eurostat). L'évaluation a été établie suite à la demande des pays de l'UNECE. L'évaluation est fondée sur un examen approfondi effectué durant les missions d'évaluation dans le but de décrire et d'analyser les aspects institutionnels et organisationnels des SSN, y compris la conformité des statistiques officielles aux normes et recommandations internationales et européennes.

### 3. Pays membres de l'OCI qui ont effectué les évaluations par les paires (EP)

14 pays ont passé des évaluations en coordination avec des organisations internationales telles qu'Eurostat, Paris21 et UNECE comme précisé ci-dessous.

N.	Pays	Année de l'évaluation	Coordination de l'évaluation par les paires	Examiné par	Type d'évaluation
1	Albanie	2013	Eurostat		LPR
2	Azerbaïdjan	2009	UNECE, Eurostat et l'Association européenne de libre-échange (AELE)		Évaluations mondiales adaptées
3	Bénin	2010	Paris21	Le Burundi et la Guinée	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
4	Burkina Faso	2009	Paris21	Le Cameroun et le Niger	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
5	Cameroun	2015	Paris21	Tchad et Sénégal	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
6	Kazakhstan	2008	UNECE et UNESCAP		Évaluations mondiales

7	Kirghizistan	2010	UNECE, Eurostat et l'Association européenne de libre-échange (AELE)		Évaluations mondiales
8	Mauritanie	2014	Paris21	Djibouti et Mali	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
9	Mozambique	2009	Paris21	Malawi et Tanzanie	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
10	Niger	2009	Paris21	Mauritanie	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
11	Palestine	2012	Eurostat		LPR
12	Sénégal	2011	Paris21	Cote d'Ivoire et Guinée	Évaluations par les paires des systèmes statistiques nationaux africains
13	Tadjikistan	2013	UNECE, Eurostat et l'Association européenne de libre-échange (AELE)		Évaluations mondiales
14	Turquie	2011	Eurostat		LPR

#### 4. Objectif

L'objectif est d'évaluer la conformité des ONS des pays membres de l'OCI avec les Principes fondamentaux des statistiques officielles (tels que modifié le 29 janvier 2014) pour assurer que non seulement les statistiques produites par les ONS sont pertinentes, opportunes et précises, mais aussi qu'elles sont en conformité avec les principes de l'indépendance professionnelle, l'objectivité et l'impartialité et contribuent à améliorer les ONS.

#### 5. Les buts du projet

- améliorer la crédibilité des ONS dans les pays membres de l'OCI.
- Renforcer la capacité des systèmes nationaux des pays membres de l'OCI à produire des statistiques de grande qualité.
- Rassurer les parties prenantes de la qualité des données produits par les SSN et de leur fiabilité.

- Évaluer les progrès réalisés en termes de respect des principes du Code de bonnes pratiques.
- Encourager les pays membres à tirer profit des mécanismes d'évaluation des paires et apprendre de manière objective les forces (y compris l'identification des pratiques novatrices) et faiblesses de leur ONS et recevoir des recommandations effectives pour l'amélioration de leurs systèmes.

## 6. Résultats attendus

- L'assurance de la qualité de statistiques produites par les ONS des pays membres de l'OCI.
- L'identification du rôle de coordination des ONS au sein des SSN des pays membres de l'OCI.
- La détermination des recommandations pour l'amélioration des ONS des pays membres de l'OCI et de leur conformité avec le Code de bonnes pratiques.

## 7. Groupe cible

Les offices nationaux de statistiques (ONS) des pays membres de l'OCI, les organismes internationaux tels que: Eurostat, UNSD, UN-ESCWA, UN-SIAP, UNECE, PARIS21, GCC-Stat, AfriStat, AITRS, etc.

## 8. Contribution à la coopération multilatérale parmi les pays membres de l'OCI

Ce projet servira principalement à maintenir les normes de qualité, améliorer la performance, et donner la crédibilité aux ONS. Dans le court et moyen termes, le projet vise à assurer la qualité des statistiques produites par les ONS, évaluer le rôle de coordination des ONS au sein des SSN, souligner les pratiques convenables pour favoriser la conformité avec le CoP et recommander les actions d'amélioration nécessaires en vue d'assurer la conformité au Code des bonnes pratiques. Dans la phase initiale du projet, la réunion du groupe d'expert sera menée avec la participation des ONS des pays membres choisis, agences internationales y compris UNSD, UN-ESCWA, UN-SIAP, UNECE, PARIS21, GCC-Stat, AfriStat, AITRS, etc. pour identifier le mécanisme d'évaluation des paires y compris les instruments et le code des bonnes pratiques des évaluations par les paires.

## 9. Activités proposées

- **Activité 1 – Organisation de réunions virtuelles:** Les réunions ont été tenues en mars et avril 2016, TurkStat et Eurostat ont participé à ces réunions pour identifier les mécanismes des évaluations par les paires y compris une feuille de route, des instruments instantanés et la marche à suivre.
- **Activité 2 - Organisation d'une réunion de groupe d'expert (RGE):** Pour introduire les évaluations par les paires notamment la méthodologie, et recevoir quelques recommandations et contributions sur le mécanisme d'évaluation par les paires y compris la feuille de route, les instruments et le code de bonnes pratiques de la part des experts invités. Cette réunion donne également l'occasion aux pays membres de s'engager volontairement dans le processus des évaluations par les paires. Prévues pour le 3 novembre 2016 à Konya, Turquie.
- **Activité 3 - Organisation d'une table ronde (TR):** TurkStat, Eurostat, UNSD, UN-ESCWA, UN-SIAP, UNECE, PARIS21, GCC-Stat, AfriStat et AITRS participeront à la réunion ainsi que d'autres organismes internationaux pour évaluer les réponses à l'enquête sur les tendances d'évaluation par les paires de l'OCI (OPRIS), discuter la marche à suivre y compris la feuille de route, les instruments et le code des bonnes pratiques, la sélection des pays où seront effectuées les études pilotes (environ 2-3 pays) qui participeront au projet ainsi qu'une équipe d'examineurs. Prévues pour le 4 novembre 2016 à Konya, Turquie, réunion consécutive (back to back) après la RGE.
- **Activité 4 – Conception et circulation de l'enquête sur les tendances d'évaluation par les paires de l'OCI (OPRIS):** Questionnaire sur la situation actuelle sur la réalisation des évaluations par les paires dans les pays membres de l'OCI. Les questionnaires seront conçus et diffusés dans les trois langues officielles.
- **Activité 5 – Collecte et compilation des OPRIS:** collecte et compilation des réponses au questionnaire.
- **Activité future- Organisation des évaluations par les paires et des missions d'évaluations par les paires aux pays d'études pilotes choisis.**

## 10. Plan de travail

N°	Activité	2016			2017				
		Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
1.	Organisation d'une réunion virtuelle	X							
2.	Organisation d'une réunion de groupe d'expert (RGE)		X						
3.	Organisation d'une table ronde		X						
4.	Conception et circulation de l'enquête sur les tendances d'évaluation par les paires de l'OCI (OPRIS)			X	X	X	X		
5.	Collecte et compilation des OPRIS							X	X

## 11. Les modalités de coopération entre les parties prenantes

Les modalités de coopération entre les parties prenantes seront discutées lors de la table ronde.